

La Seyne : un cimetière nommé désir

A La Seyne, seconde ville du département forte de plus de 60 000 âmes, comme dans de nombreuses localités varoises, l'unique cimetière sature. Malgré la fermeture des chantiers navals, le nombre d'habitants n'a pas décliné. Le cimetière central qui s'étend sur plus de sept hectares, accueille déjà 7 346 concessions, plus de 700 cases funéraires et 258 inhumations en terres communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, dans un souci de gestion de l'espace, la mairie a décidé de ne plus attribuer de concessions cinquantennaires et perpétuelles pour n'accorder que des concessions de quinze et trente ans.

Devant cette pénurie de places qui menace, il y a plus d'une décennie, la précédente municipalité a décidé d'ériger un second cimetière dans la zone industrielle du quartier camp Laurent, avenue Robert Brun.

Depuis, les caveaux ont été construits. Au nombre de 250 de quatre places et une cinquantaine de deux places. Plus une centaine de places en terre commune. Initialement, le projet prévoyait d'être étalé sur trente ans pour parvenir à un cimetière de 10 000 places.

Equation à plusieurs inconnues

D'ouverture repoussée en ouverture repoussée, le programme lancé a été abandonné en cours d'ouvrage en raison de la faillite d'une entreprise. La municipalité actuelle l'a relancé. L'aménagement paysager de la première tranche est en cours de finalisation. Il devrait être achevé dans les prochains jours.

Un bon point certes, mais si la volonté de voir aboutir ce dossier est réelle, nul ne peut toutefois prédire quand les défunts pourront reposer en paix dans leur dernière demeure. Trop d'incon-

nues subsistent. Autant d'interrogations qui laissent à penser qu'une fois la réception des travaux faite, tout ne sera pas réglé pour autant. Même si le maire, Arthur Paecht aimerait aller vite. « *À mon avis, aucune ligne budgétaire n'est prévue pour 2005* » souligne Christian Battle, adjoint en charge de l'encombrant dossier.

Un endroit mal choisi

Pour tout arranger, l'endroit choisi à contre lui, le fait d'être coincé entre l'autoroute et la voie ferrée, mais aussi d'être éloigné du centre ville. Mal desservi par les transports en commun. Un système de navette est indispensable. On imagine les efforts que devront fournir les familles des défunts et surtout les personnes âgées le 1^{er} novembre, leur pot de chrysanthèmes dans les mains. Surtout si aucun fleuriste ne s'installe rapidement à proximité.

Quant aux murs d'enceinte, la maison du gardien et le bâtiment pour les services administratifs, ils font cruellement défaut.

L'ouverture d'un crématorium reste toujours d'actualité « *Le dossier est entre les mains des services de la Préfecture* » explique l'adjoint.

Et comme rien n'est très simple dans cette histoire, trois interlocuteurs rivalisent d'importance dans la gestion du dossier. « *TPM a en charge le reformatage de l'avenue Robert-Brun. Le trop étroit passage, en zone inondable, sous le pont d'accès à hauteur de la gare de La Seyne qu'il faudrait agrandir, est du ressort de la SNCF. Enfin, à l'autre extrémité de l'avenue, la route est de la compétence du conseil général* ». Bref, on peut craindre que ce n'est encore pas demain que le premier convoi funèbre franchira la porte d'entrée du cimetière.

Christian PICHARD.